

Le Journal de Gien, 4 octobre 2012

En bords de Loire à Bonny-sur-Loire

Une cure de jouvence pour le camping du Val

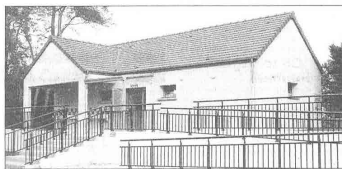
Samedi avait lieu l'inauguration du camping municipal à l'occasion de la venue du président du conseil général, Eric Dolige, la conseillère régionale Anne Leclercq, des sénateurs Jean-Pierre Susur et Jean-Noël Cardoux et du député Claude de Ganay ainsi que du préfet de région, Michel Camux.

Les élus, guidés par le conseiller général et maire Michel Lechaume, ont effectué un tour du camping dont les travaux de mise aux normes ont été réalisés courant 2010.

C'est son emplacement géographique, aux bords de la Loire et sur l'itinéraire de la Loire à Vélo qui a convaincu le conseil général, le conseil régional, l'état et l'Europe au sein du FEADER de se joindre au projet lancé par la municipalité. Ce camping est classé catégorie Tourisme 2 étoiles et possède 18 emplacements.

Les travaux ont consisté en la réalisation de sanitaires et de douches, d'installation de bornes pour camping-car et les caravanes ainsi que d'un point central dédié aux tentes.

C'est l'OTSI qui s'occupe de la gestion du site, à travers un contrat de



Les travaux ont consisté aussi en la réalisation des sanitaires

délégation de service public réalisé avec la municipalité.

Le montant de l'opération s'élève à 294 952 € TTC avec l'aide du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) à hauteur de 111 217 €, Pays du Giennois (Région) à hauteur de 69 000 €, Etat Dotation d'Equipement à hauteur de 26 000 €, Conseil Général du Loiret à hauteur

de 15 000 €. L'autofinancement est de 50 000 euros d'emprunt et 32 735 € de fonds propres.

Le conseil espère bien que ces travaux vont fidéliser les touristes dans ce cadre avenant et convivial et faire de Bonny, un lieu de halte incontournable de la Loire à Vélo.

Nicolas Léone